EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
Du donneur aux patients

JE **DONNE** MON SANG,
JE **SAUVE** DES VIES !

COLLECTE DE SANG

MAGNANVILLE

Mercredi 5 septembre 2018
de 14h30 à 19h30

SALLE DES FAMILLES

RUE DE LA FERME

Nous comptons sur votre pouvoir !

Affiche_collecte_A5 - Avril 2016 - Nanterre B 379373997 - SERVICEPLAN

dondesang.efs.sante.fr

0 800 109 900 Service & appel gratuits

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
Du donneur aux patients

JE **DONNE** MON SANG,
JE **SAUVE** DES VIES !

Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce aux dons de sang. Il n'existe pas de produit capable de se substituer aux produits sanguins. Alors, mobilisons-nous !
Nous comptons sur vous !

Les 4 étapes pour donner son sang

La durée totale de ces étapes est d'environ une heure.
Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don.

Vous êtes accueilli(e) par un(e) secrétaire,

Vous passez un entretien prédon afin de déterminer votre aptitude au don,

Le prélèvement dure de 7 à 10 minutes et permet de prélever entre 400 et 500 ml de sang,

Après votre don, vous restez sous la surveillance de l'équipe médicale dans l'espace repos où une collation vous est offerte. Après un don, il est important de boire beaucoup et manger.

Flyer-3 A5 - Avril 2016 - Nanterre B 379373997 - SERVICEPLAN Ne pas jeter sur la voie publique

LES CONDITIONS POUR DONNER SON SANG :

- Etre âgé(e) de 18 à 70 ans,
- Etre muni(e) d'une pièce d'identité avec photo (pour un premier don),
- Etre reconnu(e) apte au don,
- Peser au moins 50 kg,
- Avoir un taux d'hémoglobine suffisant (si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, un dosage sera effectué).

DANS CERTAINS CAS, IL FAUT RESPECTER UN DÉLAI AVANT DE POUVOIR DONNER SON SANG :

- Après la fin d'un traitement par antibiotiques : **7 jours**,
- Après des soins dentaires : **7 jours** (sauf soins de carie : 1 jour et à partir du 10 juillet sauf détartrage : 1 jour),
- Après un épisode infectieux : **14 jours** après l'arrêt des symptômes,
- Après un piercing ou un tatouage : **4 mois**,
- Après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria...) : **4 mois**,
- Après une intervention chirurgicale : **4 mois**.

Pour en savoir plus rendez-vous sur **dondesang.efs.sante.fr**

dondesang.efs.sante.fr

0 800 109 900 Service & appel gratuits